

Neuchâtel, le 22 octobre 1930.

Messieurs le professeur Paul Laroche
conseiller national
actuellement à

La Haye.

Messieurs le professeur,

J'ai lu les yeux de votre ouvrage du 18 de ce mois, qui a retenu toute votre attention. J'ai lu en particulier le page 52 du mémoire français, qui vous ne vous êtes particulièrement intéressé.

Il est heureux que l'argumentation française puisse influencer le Cour à votre avantage, car il est facile que vos demandes de avantages pour vous (traité de commerce français et français) / douanes complète par les importations dans les zones sans refuge au centre partit. Il est facile également que vos demandes d'obtenir un jugement de principe favorable à votre thèse pour refuser ensuite dans une négociation ou un traité les avantages exclusifs, les franchises que vous devez aux marchands des zones voulant entrer en Suisse. Les accords que la fixation de contingents ou crédits soit en définitive l'œuvre de la Cour, si les parties n'arrivent pas à l'entente.

Il est possible que, même dans l'hypothèse où la Cour serait amenée à fixer elle-même les premiers crédits ou contingents, elle devrait pourtant intervenir

les parties à négocier dans un délai déterminé. Ce n'est que dans
le cas où les parties ne parviennent pas à entendre sur cette
négociation directe que la Cour se substituera aux parties
et fixera elle-même les crédits.

Le système d'ailleurs comme un propre essentiel sur la disposition
de l'article 2 et 3 du compromis que les deux parties
aient maintenant admis que le dernier mot sur les
crédits au crédit revient à la Cour. Si la France
avait défendu au contraire le thème que toutes les parties
avaient le droit de fixer les crédits, j'avoue que j'aurais
eu bien de craintes sur l'issue finale, mais tel n'est
pas le cas.

My lords de l'Assemblée qui personnellement je n'ai jamais eu
l'occasion de voir, les questions sont il s'agit de la plus
liberté. Ma seule crainte est que le Comité fédéral
- et surtout le chef de Département de l'Économie publique
- soient de difficulté.

En résumé si on a vu ce que l'on a vu, on a vu déjà
commencé à parler. Ça va être un bon accomplissement.
Je suis que la cause de la Confédération est comprise avec
moins les meilleures. Et que Dieu soit avec vous, avec
vous collaborateurs, dans votre tâche si belle, mais
si ardue!

voilà quelques-uns à travers les relations les plus cardinales
et croire au moins le professeur, à ces questions
les plus difficiles.

Walter